



you live. we care.

Assurance militaire

Soyez pleinement assuré lors de vos missions à l'étranger !
Quiconque sert à l'étranger et tombe malade ou est victime d'un accident est couvert par l'assurance militaire.

Nous organisons et coordonnons les soins médicaux nécessaires sur place pour l'assurance militaire. Contactez-nous rapidement et laissez-nous vous assister.

Profitez de notre vaste réseau de prestataires de services médicaux à travers le monde ainsi que de notre grande expertise et expérience dans le secteur de la santé.



Assistance médicale

En cas d'accident ou de maladie, nous serons à vos côtés en tant que partenaire fiable pour vous soutenir et vous accompagner durant cette période difficile. Nous serons heureux de vous conseiller sur toutes les questions relatives aux frais médicaux et au rapatriement.



Frais médicaux Nous prenons en charge, dans le cadre légal, les frais d'hospitalisation et de traitements ambulatoires à travers le monde.



Rapatriement sanitaire

Nous organisons le transport nécessaire (éventuellement avec une assistance médicale). Le transport se fait selon les indications médicales et les moyens de transport disponibles, soit en avion sanitaire, en vol régulier, en train ou en ambulance.

En cas de sinistre, nous sommes là pour vous 24h/24 et 7j/7 :

+41 848 355 355

MV@europ-assistance.ch

